

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

- Adresses Mails utiles
- Reclamation
 - Prise en charge
 - Adhésion et

com
mupras.com

08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données



Declaration de Maladie

N° W21-788474

153704

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 13329			
Société : Royal Air Maroc			
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre	
Nom & Prénom : Koulouh Zineb			
Date de naissance : 27/04/1996			
Adresse : 10, av. omar ibn Khattab, agdal, Rabat			
Tél. : 0661 16 17 81		Total des frais engagés : 591,90	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin			
<p>Cachet du médecin : Dr. Reda HEJJOUJI Spécialiste en Oto-Philo-Laryngologue et Chirurgie Cervico-faciale INPF 091239970</p>			
Date de consultation : 21/12/2023			
Nom et prénom du malade : Koulouh Zineb Age:			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : fracture CAE OT (orec)			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent et au médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à : Casablanca Le : 21/12/2023			
Signature de l'adhérent(e) : R ACCUEIL			



PPV 116DH40
LOT 290124
EXP 10/2024



JI
ngologie
e
e
ontpellier
re de Poitiers



فوسيدين 2%
مرهم أنبوب من 15 غ

39,70

(اختصاصي في جرا
و جراحة الوجه و العنق

كلية الطب و الصيدلة بالرباط

21,80

ORDONNANCE

Casablanca Le: 21/12/25

Karlaouh Zineb

116,40

1) Floxam 500g gélules

28 x 81 → 5

2) Fushine pomade: 192 x 21 → 40

21,80

3) Polydex 200 g: 300 g x 21 → 81

14,00

4) Polypac 1000g gél

181,90

PPV: 14DH00
PER: 12/25
LOT: L3739

Doliprane® 1000 mg
PARACÉTAMOL
10 comprimés



تجزئة 108، شقة 1، إقامة فردوس، الألفة، الدار البيضاء

Lot 108, Appt 1, Résidence Ferdaous, Oulfa Casablanca

@redahejjouj@gmail.com + 212 5 29 95 94 90

6 118000 040972

Adel.

28/12/23

dim.

Dr. Reda HEJJOUJI
Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
et Chirurgie Cervico-faciale
INDE 091239970

Dr. Reda HEJJOUJI
Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
et Chirurgie Cervico-faciale
INDE 091239970

Dr Reda HEJJOUJI

Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
et chirurgie Cervico-Faciale

- Diplômé de la faculté de Médecine et de pharmacie de Rabat
- Ancien Médecin du CHU de Montpellier
- Ancien Interne à l'Hôpital Universitaire de Poitiers



الدكتور رضا حجوji

اختصاصي في جراحة الأذن، الأنف و الحنجرة
و جراحة الوجه و العنق

- خريج كلية الطب و الصيدلة بالرباط
- طبيب سابق بالمستشفى الجامعي بمونبلييه
- طبيب داخلي سابق بالمستشفى الجامعي بواتييه

ORDONNANCE

Casablanca Le: 21/12/23

Dr. Reda HEJJOUJI
Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
et chirurgie Cervico-Faciale
INPA 091239970

Kouliouk Zineb

1) Ghrabat Orl: 300M

t

2) Aspirin D366: 100M

Total: 400M

Dr. Reda HEJJOUJI
Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
et chirurgie Cervico-Faciale
INPA 091239970



تجزئة 108، شقة 1، إقامة فردوس، الألفة، الدار البيضاء

Lot 108, Appt 1, Résidence Ferdaous, Oulfa Casablanca

@redahejjouji@gmail.com + 212 5 29 95 94 90